

ARRETE N° 06-D-26

**Accordant au centre hospitalier, 658, rue des Bourgoins BP 725 - 45207 AMILLY
la reconnaissance de 4 lits identifiés en soins palliatifs.**

Le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation du Centre,

VU le code de la santé publique et notamment l'article L.6115-1,

VU la loi n° 99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs,

VU le décret n° 2000-1004 du 16 octobre 2000 relatif à la convention type prévue à l'article L. 1111-5 du code de la santé publique, régissant les relations entre les associations de bénévoles et les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux,

VU la circulaire DHOS/O2/DGS/SD5D/2002/n°2002/98 du 19 février 2002 relative à l'organisation des soins palliatifs et de l'accompagnement, en application de la loi 99-477 du 9 juin 1999, visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs,

VU la lettre du directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation du Centre du 16 février 2004 portant diffusion du cahier des charges pour l'élaboration d'un dossier de reconnaissance de lits identifiés,

VU la circulaire DHOS/O2/857/04 du 22 mars 2004 portant diffusion du guide pour l'élaboration du dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs,

VU le demande présentée par l'établissement en date du 11 avril 2006.

ARRETE

ARTICLE 1 : le centre hospitalier dispose de **4 lits identifiés en soins palliatifs dans le service de soins de suite et de réadaptation et 2 lits identifiés en soins palliatifs dans le service de médecine B** à compter du 11 avril 2006.

ARTICLE 2 : le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation, le directeur régional des affaires sanitaires et sociales sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Centre, et des préfectures du Cher, de l'Eure et Loir, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher et du Loiret.

Fait à Orléans, le 19 mai 2006

Le directeur de l'Agence régionale de
l'hospitalisation du Centre,
SIGNE **Patrice LEGRAND**